



CONSEIL MUNICIPAL DE TERDEGHEM

Séance du 17 septembre 2026 en salle du conseil de la mairie

PROCES VERBAL DE SEANCE

Le conseil municipal s'est réuni ce jeudi 17 septembre 2026 à 19h30 en la mairie de Terdegheem après convocation et ordre du jour envoyée le vendredi 11 septembre 2026.

Le conseil municipal n'était pas au complet (12/15), le quorum de 8 étant atteint, l'assemblée pouvait donc valablement délibérer.

Etaient absents :

Rosine Cailliau – Démissionnaire

Aurélie Duhoit- absente excusée

Mélanie Vitse – absente excusée ayant donné pouvoir à Paul Desaevers

M. Le Maire a ouvert la séance en présentant l'ordre du jour et en proposant M. Michaël Defrancq, secrétaire de séance, rédacteur du présent procès-verbal.

M. Le Maire a commencé la séance par l'accueil de bienvenue au conseil municipal de notre nouvelle secrétaire de Mairie, Mme Anne-Lise Devulder dont il a salué le professionnalisme immédiatement constaté dès son arrivée et sa disponibilité. Mme Devulder est présente au conseil.

M. Le Maire est également revenu sur la démission de Mme Rosine Cailliau dont il a salué le travail important réalisé pendant ses mois de mandat.

La séance s'est poursuivie par l'approbation du Procès-Verbal de séance du 11 juin 2026, adoptée à l'unanimité des membres présents avec pouvoir (13 votes).

La décision a été prise de publier le PV de chaque séance sur le site internet. Il a été également acté que le PV arrivera plus vite (avant la convocation), dès rédaction et corrections puis validation par M. le Maire.

Mme Beun et M. Catryce ont sollicité des éclaircissements sur les différentes opérations réalisées dans l'école durant l'été. M. Le Maire a reprécisé différents points (garderie, point d'eau, ...), conformément aux annonces précédentes notamment celles, faites en conseil d'école à la Directrice. Les informations divergentes et inexactes, imprécises ne relèvent pas de l'exécutif. M. Le Maire refera donc un point avec la Directrice. Il a été convenu que certes dans l'été, les informations ont moins été relayées afin de laisser un peu de tranquillité à chacun, mais que l'objectif d'information transparente reste de mise. Mme Beun a souligné sa disponibilité pour aider l'exécutif sur certains projets. M. le Maire a salué l'engagement de certains conseillers dans les derniers mois / semaines.

Une décision modificative au budget a été votée ensuite sur des opérations (avec subvention) ont été réalisées par le passé (reconstruction du pont foch, éclairage RD) mais nécessitant des écritures d'ordre (pas de mouvement d'argent) : 2000€ : un vote favorable à l'unanimité a permis d'adopter cette décision.

Ensuite, Territoire d'énergie Flandre nous ayant informé que le marché d'achat groupé (électricité, gaz) sera repassé et le syndicat demande donc aux communes adhérentes de procéder à un vote d'adhésion au marché : un vote favorable à l'unanimité a permis d'adopter cette décision.

Puis un vote d'adhésion pour la compétence IRVE (recharge véhicules électriques) à TEF a été acté à l'unanimité. Il est à noter qu'il n'y a pas de projet actuellement mais l'Etat pourrait probablement l'imposer à moyen terme.

Ensuite, un vote favorable à l'unanimité a permis d'adopter la nomination d'un correspondant défense à savoir Michaël Defrancq.

La participation de la commune à INORD (bureau d'études et d'ingénierie lié au département) avec compétences urbanisme, juridique ... étant déjà actée (Le village est adhérent), il faut des représentants du village. Sont proposés en titulaire : Michel George et en suppléant : Thomas Cayzeele. Un vote favorable à l'unanimité a permis d'adopter cette décision.

S'en est suivie la nomination d'un référent politique et technique pour Terdeghem du PCAET (plan climat énergie) à l'agglomération de Flandre. Jean-François Demon est proposé en référent politique et Thomas Cayzeele en référent technique. Un vote favorable à l'unanimité a permis d'adopter cette décision.

La révision des tarifs de garderie périscolaire a ensuite été actée. La proposition de grille tarifaire avec un maximum à 1€20 la séance, sur proposition du centre social de Steenvoorde a été adoptée à l'unanimité. Le CSE précise que les activités péri-éducatives désormais proposées sont plus qualitatives. De fait, l'autorisation pour signer la convention avec le CSE a également été adoptée à l'unanimité. Terdeghem aura en coût final le différentiel prise en charge CAF+TARIF

A l'unanimité, Marie Josèphe Santrain a été désignée correspondante périscolaire.

Ensuite, la création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité lié aux enfants avec un traitement de base sans prime a été proposé au conseil. Un vote favorable à l'unanimité a permis d'adopter cette décision.

Puis une convention avec 30 millions d'amis (stérilisation des chats sauvages) a été adoptée. Ils financent les actes. Le conseil a demandé une déclaration de 40 chats errants sur le village. Le lotissement est particulièrement impacté.

Suite au conseil précédent, un oubli avait été remarqué. Le conseil a donc voté à l'unanimité la suppression de la taxe d'aménagement des abris de jardin et serres de jardin de moins de 20m².

M. Le Maire a alors évoqué la réfection du chemin de ceinture. Réouvert et financé entre Saint Sylvestre et Terdeghem, il y a un reste de 2365€ à la charge du village. La convention a été votée à l'unanimité.

Enfin a été abordée la convention pour prise en charge d'une rénovation des trottoirs d'une partie de Terdeghem au bout de l'avenue des cygnes. Opération menée par Steenvoorde et entamée avant les élections. Un accord de principe à Steenvoorde pour un coût : 18238 €50 hors subvention. La facture arrivera en 2027. Un vote favorable à l'unanimité a permis d'adopter cette décision de prise en charge.

M. Le Maire est revenu sur le départ de Mme Caillau et attend désormais les consignes de la Sous Préfecture afin de procéder le cas échéant à la complétude du conseil et la désignation d'un nouveau 1^{er} adjoint.

M. Le Maire a levé la séance à 21h30.

Le présent P.V. sera soumis pour approbation lors du prochain conseil.

Le secrétaire de séance désigné, M. Michaël Defrancq

Le président de l'assemblée, M. Le Maire, M. Jean-François Demon